

374540-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux de construction – Restructuration / Extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain-Relance lot 15 : ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES, Relance lot 16 : CVC – DESENFUMAGE, Relance lot 17 : PLOMBERIE – SANITAIRES, Relance lot 19 : EQUIPEMENTS DE BALNEOTHERAPIE

OJ S 103/2026 01/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement
Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: 35 CHU

Adresse électronique: Maud.LE.MENN@chu-rennes.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Santé

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Restructuration / Extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain-Relance lot 15 : ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES, Relance lot 16 : CVC – DESENFUMAGE, Relance lot 17 : PLOMBERIE – SANITAIRES, Relance lot 19 : EQUIPEMENTS DE BALNEOTHERAPIE

Description: La présente consultation est lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique. Cet appel d'offres concerne le projet de Restructuration / Extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain (35) - Relance des lots 15, 16, 17 et 19. Cette procédure fait suite à une première consultation lancée pour l'opération de restructuration / extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain comportant 21 lots dont l'avis de publicité a été publié au BOAMP le 15/01/2026 (annonce n°26-4390) et au JOUE le 15/01/2026 (annonce n°30398-2026) dont l'avis rectificatif a été publié au BOAMP le 13/02/2026 (annonce N°26-15292) et au JOUE le 13/02/2026 (annonce N°105070-2026). Dans le cadre de cette consultation, les lots 15 « ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES », 16 « CVC – DESENFUMAGE », 17 « PLOMBERIE – SANITAIRES » et 19 « EQUIPEMENTS DE BALNEOTHERAPIE » ont été déclarés sans suite pour un motif d'intérêt général. Pour le lot 15, dans la mesure où il a été décelé des irrégularités dans le cadre du déroulement de la procédure, il a été décidé de déclarer sans suite la procédure pour motif d'intérêt général fondé sur un motif d'ordre juridique. Pour les lots 16, 17 et 19, il a été décidé de déclarer sans suite la procédure pour motif d'intérêt général fondé sur le besoin de l'acheteur qui doit être redéfini au regard des qualifications exigées. La capacité d'accueil sera de : • 15 places en accueil de jour • 8 lits pour Médecine • 4 lits en soins palliatifs • 16 lits SMR Polyvalent • 34 lits SMR Spécialisé • Une balnéothérapie d'une capacité d'accueil jusqu'à 10 patients • Locaux communs et de soins Le tout sur une surface de plancher d'environ 4300m². L'opération comporte une partie restructuration du bâtiment Médecine et une partie extension à ce même bâtiment. L'extension se fera sur un terrain vierge de toute construction après démolition d'une partie du bâtiment Médecine. L'extension sera située au nord de l'établissement actuel, à l'angle de la rue Jean Marie Laloy et du Square du Champ Saint-Denis à Antrain. La présente consultation est

décomposée en 4 lots. L'attribution sera effectuée lot par lot, sachant que les opérateurs économiques ne peuvent pas présenter d'offres variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus. Les opérateurs économiques ont la possibilité de présenter une offre pour tous les lots. Lot 15 ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES; Lot 16 CVC - DESENFUMAGE; Lot 17 PLOMBERIE - SANITAIRES; Lot 19 EQUIPEMENTS DE BALNEOTHERAPIE. Le délai de validité des offres est fixé à 7 mois à compter de la date limite de réception des offres. Le marché public est un marché ordinaire traité à prix global et forfaitaire fixé à l'acte d'engagement. Le marché public est d'une durée de validité allant de sa date de notification à la fin de la période de parfait achèvement et ce, jusqu'à l'exécution des travaux qui y sont associés. Le délai global d'exécution des travaux est fixé dans l'Acte d'Engagement et ne peut en aucun cas être allongé. Il est, pour l'ensemble des 21 lots de la consultation initiale, de 25 mois à compter de la date figurant sur l'ordre de service prescrivant de commencer la phase de préparation, laquelle est de 2 mois.

Identifiant de la procédure: 44d25820-796b-470a-9a5a-f007e8fbee65

Identifiant interne: GHT2026-11

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

2.1.2. Lieu d'exécution

N'importe où

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 2 944 200,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Le marché comporte une clause d'insertion sociale pour les lots 15 et 16. Option : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement, au titulaire, un ou plusieurs marchés sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Règlementation applicable en cas de marché transfrontalier: Sans objet

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Restructuration / Extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain-Relance lot 15 : ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES, Relance lot 16 : CVC – DESENFUMAGE, Relance lot 17 : PLOMBERIE – SANITAIRES, Relance lot 19 : EQUIPEMENTS DE BALNEOTHERAPIE

Description: Les montants estimés par lot sont les suivants Lot 15 ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES : 1 037 600€ HT, Lot 16 CVC - DESENFUMAGE: 1 022 700€ HT, Lot 17

PLOMBERIE - SANITAIRES :539 200€ HT, Lot 19 EQUIPEMENTS DE BALNEOTHERAPIE: 344 700 € HT. La classification CPV pour les 4 lots est la suivante: Lot 15 ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES (45310000-3), Lot 16 CVC - DESENFUMAGE (45331210-1), Lot 17 PLOMBERIE - SANITAIRES (45330000-9), Lot 19 EQUIPEMENTS DE BALNEOTHERAPIE (45212212-5). Les renseignements exigés au titre de la candidature sont : - une lettre de candidature permettant d'identifier le candidat individuel ou les membres du groupement, et dans ce dernier cas, la forme du groupement retenue, le nom du mandataire et le nom de l'ensemble des co-traitants (ou formulaire DC1 dans sa dernière version à jour). NB : En cas de groupement, un seul exemplaire est à fournir pour le groupement; - une déclaration sur l'honneur de ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique, s'il n'est pas recouru au formulaire DC1. NB : En cas de groupement, et dans la mesure où le formulaire DC1 n'est pas utilisé, chaque co-traitant doit fournir une telle attestation. - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (ou formulaire DC2); - Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi; - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (utiliser le modèle fourni en annexe 1 du RC). - Les certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants listés ci-après, ou tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membres : Lot 15 – Electricité courants forts et faibles : Qualifelec et Qualification P1 et P2 (IRVE); LOT 16 - Chauffage Ventilation Climatisation - Désenfumage : Qualibat 5213 : installation chauffage gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire >1.000m² mention RGE et Qualibat 5312 (VMC tout type de bâtiment); Lot 17 - Plomberie Sanitaire : Qualibat 5112 (Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m²). - Aptitude à exercer une activité : - Le cas échéant, si le candidat doit être inscrit sur un registre professionnel, la preuve de cette inscription. Les candidats pour la passation des lots concernés doivent obligatoirement répondre aux prestations supplémentaires éventuelles: PSE 1 Lot 15 ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES : Changement du TGBT et de son inverseur de source ; PSE2: Lot 15 ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES : Eclairage du parking du personnel.

Identifiant interne: GHT2026-11

5.1.1. **Objet**

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Options:

Description des options: Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement, au titulaire, un ou plusieurs marchés sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial.

5.1.2. **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS): Ile-et-Vilaine (FRH03)

Pays: France

Informations complémentaires: En application du décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et du décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en oeuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du Code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire, une convention constitutive a été signée le 30 juin 2016. Elle désigne le Centre Hospitalier universitaire de Rennes comme établissement support du GHT «Haute-Bretagne». Ce GHT est composé des établissements suivants : - le CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES, - le CENTRE HOSPITALIER DE BROCELIANDE, - le CENTRE HOSPITALIER DE FOUGERES, - le CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL REDON-CARENTOIR, - le CENTRE HOSPITALIER SIMONE VEIL (VITRE), - le CENTRE HOSPITALIER DE LA GUERCHE DE BRETAGNE, - le CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE, - le CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHE AUX FEES (JANZE), - le CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER. Seul l'établissement suivant est concerné par le présent marché public : - le CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE. Ainsi, il est confié au CHU de Rennes la fonction d'assurer, pour le compte de l'établissement partie, la passation du marché public ainsi que certaines missions liées à l'exécution (décision de reconduction, conclusion d'avenant, décision de résiliation). Les spécificités de l'établissement partie sont précisées dans les pièces du marché public. Toutes les autres missions de la phase d'exécution des marchés publics relèvent de l'établissement partie. L'exécution du marché public couvre son régime financier (le recours, le cas échéant, à la sous-traitance, la gestion et l'émission des commandes passées au titre des marchés publics, la vérification du service fait, le règlement, le versement d'avances et d'acomptes, la liquidation et le mandatement des factures, ...). De ce fait, dans cette consultation, le terme « CHU de de Rennes » désigne l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) «Haute-Bretagne». Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne est le maître d'ouvrage de l'opération. Toutes les entreprises seront tenues de prendre connaissance des difficultés liées au site avant de remettre leurs offres, notamment en ce qui concerne les modes d'accès. Des visites du site sont rendues obligatoires pour les lots suivants : - Lots N° 15 – 16 et 17 : Les entreprises candidates pour les lots dont les visites du site sont obligatoires devront remettre avec leur offre le bon de visite (cf. annexe 4 au règlement de consultation) signé par le représentant du maître d'ouvrage. Toute absence de ce document rendra l'offre irrégulière. Pour le lot 19, les visites sont conseillées. Les visites obligatoires et les visites conseillées sont programmées sur les créneaux suivants : Le mardi 12 mai 2026 de 14 à 16 heures ou le mercredi 13 mai 2026 de 9 à 11 heures. Les modalités d'organisation des visites de site sont précisées au règlement de la consultation. Les entreprises peuvent également contacter le CHMB pour organiser des visites complémentaires jusqu'au 4 juin 2026. Pour ce faire, les entreprises doivent contacter par email M. Bruno Cahierre : b.cahierre@chmb.fr.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 37 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 2 944 200,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Les entreprises peuvent contacter le CHMB pour organiser des visites complémentaires jusqu'au 4 juin 2026. Pour ce faire, les entreprises doivent contacter par email M. Bruno Cahierre : b.cahierre@chmb.fr.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:
Les critères d'attribution sont décrits au RC

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2982823&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2982823&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 11/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 7 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Greffe du tribunal administratif

Organisation chargée des procédures de recours: Greffe du tribunal administratif

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; •

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; • Recours en contestation de la validité du contrat dans un

délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: 35 CHU

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: 35 CHU

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Greffe du tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: 35 CHU

Organisation qui traite les offres: 35 CHU

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: 35 CHU

Numéro d'enregistrement: 26350007600017

Ville: RENNES

Code postal: 35033

Subdivision pays (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays: France

Point de contact: Maud Le Menn

Adresse électronique: Maud.LE.MENN@chu-rennes.fr

Téléphone: 0299284201

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Greffe du tribunal administratif

Numéro d'enregistrement: 173 500 059 00014

Adresse postale: 3, Contour de la Motte

Ville: RENNES

Code postal: 35044

Subdivision pays (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone: 0223212828

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:
2288cd20-df9f-4a7c-a486-24a4f779e500-01

Principale raison du changement

:
Correction par l'acheteur

Description

:
Modification de la date de remise des offres et ajout de possibilité de visite jusqu'au 4 juin 2026. Pour ce faire, contacter par email M. Bruno Cahierre : b.cahierre@chmb.fr.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 1c46d23f-877f-406a-ba1d-cd387bf8bf1d - 02

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 28/05/2026 15:19:30 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 374540-2026

Numéro de publication au JO S: 103/2026

Date de publication: 01/06/2026